

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA MAITRISE DES EFFECTIFS

DECRET N° 93-562 du 25 NOVEMBRE 1993
MPPRA/DGFP/DNCP

SIE/B2.

Portant rectificatif au décret n° 91/398/MTSS-DCFP-DGPCE du 13 Mai 1991 portant intégration et nomination de certains candidats dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête BADIANGA Alphonse.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

(/ ISAS :

D.G.B.

D.G.C.F.

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant re-
fonte du statut général de la Fonction Publique ;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le
régime des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif
à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26 Mars 1963 fixant
les conditions dans lesquelles sont effectués les stages proba-
toires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24 Février 1967 réglè-
mentant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes
réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconsti-
tutions de carrière et reclassements ;
(/u le décret n° 67/304/MT-DGT du 30 Septembre 1967
modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A
de l'Enseignement Secondaire abrogeant et remplaçant les dispo-
sitions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64/165 du 22 Mai
1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;
(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant
et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juil-
let 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnai-
res ;
(/u le décret n° 91/398/MTSS-DCFP-DGPCE du 13 Mai 1991
portant intégration et nomination de certains candidats dans les
cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Sociaux (En-
seignement) en tête BADIANGA Alphonse ;
(/u le décret n° 93/315 du 23 Juin 1993 portant nom-
ination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 portant
nomination des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant
organisation des intérimis des Ministres ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le ré-
glement sur la solde des fonctionnaires ;
Sur instructions du Conseil des Ministres du 12 Mars
1992 ;

.../...

E C R E T E :

ARTICLE 1er : Est rectifié le décret n° 91/398/MTSS-DGFP-DGPCE du 13 Mai 1991 portant intégration et nomination de certains candidats dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête BDIANGA Alphonse.

ARTICLE 2 : En application des dispositions du décret n° 677304/MT-DGT du 30 Septembre 1967 susvisé, Monsieur M'VOUMBI Jean Pierre, né le 17 Février 1963 à Pointe Noire, titulaire de la Licence Session de 1989, obtenue à l'Université Marien NGOUABI, est intégré dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) et nommé au grade de Professeur de Lycée stagiaire, indice 790.

ARTICLE 3 : Conformément aux instructions du Conseil des Ministres du 12 Mars 1992, l'intéressé est titularisé exceptionnement au titre de l'année 1990 et nommé au 1er échelon de son grade indice 830 pour compter du 14 Novembre 1990 Acc = Néant.

ARTICLE 4 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 26 NOVEMBRE 1993

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique et des Reformes Administratives,

- Jean Prosper KOYO -

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.-

AMPLIATIONS :

- JORC..... 1
- DGFP/DME..... 3
- DGFP/BST..... 3
- D.G.B..... 3
- D.G.C.F..... 1
- MENRSE..... 3
- DPAA/MENRSE..... 3
- INTERESSE..... 1
- DOSSIER..... 3
- SGG/BC..... 2./-